Appel à manifestation d'intérêt (AMI) FHI 360 Côte d'Ivoire

Réf. FHI 360 01-2019/05

FHI 360 est une organisation à but non lucratif spécialisée dans le développement humain. En Côte d'Ivoire, FHI360 à travers le projet « Meeting Targets and Maintaining Epidemic Control (EpiC) bénéficie d'un financement PEPFAR « Plan Présidentiel d'urgence pour la lutte contre le VIH/Sida, à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Le projet EpiC est conçu pour surmonter les obstacles persistants à l'atteinte des trois 95 (95-95-95) en matière de VIH/Sida et l'appuis aux programmes nationaux de lutte contre le VIH.

EpiC Côte d'Ivoire fournit une assistance technique efficace axée sur les résultats, ainsi qu'une prestation de services direct adaptée au contexte et à l'épidémiologie, pour développer, renforcer et pérenniser les services et les systèmes de lutte contre le VIH à long terme. En Côte d'Ivoire, EpiC touche en particulier les populations clés (KP) ainsi que les populations prioritaires et populations les plus à risques. Les KPs ciblés sont les travailleuses de sexe (TS), les hommes qui ont des rapports avec des hommes (HSH) et les personnes transgenres (TG).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, FHI360, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt aux organisations de la société civile (OSC) ou les organisations à base communautaires (OBC)/ONG dites KP-led', c'est-à-dire dont les membres de l'équipe dirigeante et/ou de gestion font partie de la communauté KP ou travaillent avec les populations clés pour mettre en œuvre des interventions qui s'attaquent aux barrières structurelles qui empêchent leur accès à des services de préventions, de soins et de traitement du VIH de qualité.

Les objectifs du présent projet faisant objet de l'appel à manifestation d'intérêt sont :

Objectif 1. Adresser les obstacles persistants à l'atteinte des trois 95 (95-95-95) en matière de VIH/Sida

Objectif 2. Développer des activités de lutte contre la stigmatisation et la discrimination

Objectif 3. Formation et sensibilisation des prestataires de soins de santé

Objectif 4. Prévenir et répondre à la violence

Objectif 5. Soutenir au travers de moyens de subsistance, de sensibilisation des législateurs et des agents chargés de l'application des lois, connaissances juridiques ; le suivi des services de santé sexuelle et VIH pour la qualité, la disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité et le respect des directives National et de l'OMS.

Les termes de références décrivant les différentes modalités de cet appel à manifestation d'intérêt sont transmis par courriel ou peuvent être retirés au bureau de FHI 360 dès parution de l'annonce. La date limite de soumission des propositions est fixée au 13 Juin 2020

Le retrait se fera au siège de FHI 360 sis à Abidjan Cocody II plateaux Vallon 6ième tranche, après Ambassade du Ghana, rue J99, J14, J8. TEL : 22 40 55 00 ou par demande courriel à EpiC.CI@fhi360.org